

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-FOY DU MARDI 13 FEVRIER 2018**

## **Projet de restaurant scolaire**

Le Cabinet d'Architectes LBLF a modifié le projet, afin de respecter le budget de 500 k€ alloué à la construction du bâtiment. Le patio a ainsi été supprimé et les hauteurs de faïence diminuées. Le planning a également été optimisé pour un achèvement des travaux en Décembre 2018. Le plan d'aménagement de la cuisine est présenté au Conseil.

## **Modification du groupement de commandes pour la passation de marchés de travaux d'entretien et d'investissement des chemins et voiries communautaires et communales**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil avait approuvé, lors de sa séance du 12 Décembre 2017, la création d'un groupement de commandes, composé de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne et des communes de Vairé, l'Île d'Olonne, Sainte-Foy, et Saint-Mathurin, pour la passation de marchés de travaux à bons de commandes pour l'entretien et l'investissement des chemins et des voiries communautaires et communales.

Suite à la proposition de la Communauté d'Agglomération, le Conseil donne son accord pour que le marché soit passé sur une durée ferme de trois ans, avec un montant global réparti sur les trois ans, au lieu d'un marché d'un an renouvelable avec montant annuel.

## **Projet de liaison douce entre le Bourg et la Billonnière**

Une esquisse de tracé de liaison douce entre le Bourg et la Billonnière est présenté. Ce tracé empruntant des terrains privés, il sera nécessaire de rencontrer les propriétaires concernés. Il conviendra également d'étudier la traversée de la Billonnière par les chevaux, en évitant les voies goudronnées.

Une réflexion va également être menée sur un tracé de liaison douce vers les sentiers de Grosbreuil, à partir de l'accès communal longeant le parc résidentiel de loisirs.

## **Projets d'investissements de l'année 2018**

Monsieur le Maire présente l'exécution du budget communal 2017 et les prévisions de l'année 2018.

Le montant disponible pour le financement des investissements devrait être de l'ordre de 315 K€. Un montant de 89 k€ étant affecté à la construction du restaurant scolaire, le solde affecté aux investissements ordinaires de l'année 2018 serait de 226 k€.

Sur propositions des commissions, le programme suivant est adopté :

- Travaux de voirie : 80 000 € TTC
- Travaux de rénovation de bâtiments : 51 000 € TTC
- Aménagement des bâtiments aux normes PMR : 24 000 € TTC
- Aménagements extérieurs des ateliers communaux : 18 000 € TTC
- Travaux et acquisition matériel Mairie et école : 5 000 € TTC
- Eclairage public, effacement de réseaux et panneaux indicateurs de vitesse : 16 000 € TTC
- Matériel pour services techniques et acquisition d'un véhicule : 25 000 € TTC
- Plantations espaces verts : 5 000 € TTC
- Divers : 2 000 € TTC

## **Indemnité de Conseil du Trésorier Municipal**

Monsieur le Maire indique qu'un nouveau Trésorier Municipal a été nommé le 1<sup>er</sup> Octobre 2017. Le Conseil Municipal décide de lui allouer une indemnité de Conseil, en maintenant le taux précédemment appliqué de 50 % du montant maximum.

## **Communauté d'Agglomération**

Monsieur le Maire fait le point sur les activités et les projets de la Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération » :

- Développement de la fibre optique : La Communauté d'Agglomération va contracter avec les opérateurs ORANGE et SFR qui prendront à leur charge la totalité des dépenses. Les communes rétro-littorales seront entièrement couvertes par la fibre d'ici l'année 2022.
- ZAE de l'Épinette : Les travaux de viabilisation de la 2<sup>ème</sup> tranche sont en cours. A la demande de Monsieur le Maire, la Communauté d'Agglomération étudie la construction et mise à disposition des artisans d'ateliers-relais.
- Déchets : Une mise en concurrence va être effectuée cette année pour le choix d'un nouvel opérateur chargé du ramassage des ordures ménagères à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

## **Point sur l'activité des Commissions :**

### **Commission de l'urbanisme :**

- Les travaux de construction de la maison de services ont débuté.
- Une demande d'autorisation de lotissement a été déposée sur un terrain situé dans le bourg, Rue du Petit bois. La commission va étudier les différentes possibilités de raccordement de ce lotissement au réseau d'assainissement collectif.
- Une étude a été demandée au Cabinet MSB pour résoudre le problème de sol glissant à la salle de tennis.
- La pose de l'éclairage aux entrées du pôle équestre et du centre équestre est en cours.
- Les travaux de busage de fossés pour l'élargissement de la Rue de la Boule, d'un montant de 55 k€, vont être réalisés à partir du 26 Février.
- La gestion et le fonctionnement des transports scolaires vont être modifiés à la prochaine rentrée scolaire, en liaison avec la Communauté d'Agglomération.
- Il rappelle que les propriétaires doivent faire détruire les nids de frelons asiatiques situés sur leurs propriétés. La Communauté d'Agglomération apporte une aide à ces destructions.

### **Commission de l'action sociale :**

- La commission prévoit l'organisation d'une journée de prévention des risques domestiques.
- Des sorties trimestrielles pour les personnes âgées vont être organisées.
- En liaison avec le Département, qui dispose à cet effet d'un camion équipé, des actions de sensibilisation des personnes âgées au numérique vont être organisées (dispositif Germaine).
- Afin d'améliorer leur sécurité, des gilets jaunes seront mis à disposition des élèves des écoles.
- Séverine Bulteau présente le bilan des activités de la Mission Locale Vendée Atlantique concernant la commune de Sainte-Foy.

### **Commission de l'économie et du tourisme :**

- La nouvelle agence immobilière, située Rue du Petit Bois, a été inaugurée.
- André Dezoteux a rencontré des personnes qui recherchent une grange pour y implanter un musée de la miniature.
- Le marché de l'été du 12 Août sera organisé au parc de loisirs, en liaison avec de nombreuses animations : courses à pied, concours équestre, restauration, spectacles, ...

### **Commission de la communication et de la culture :**

- Un concert sera organisé à l'église le dimanche 18 Février.
- Dans le cadre du Festival de la Magie organisé par la commune d'Olonne-sur-Mer, un spectacle est programmé au Foyer Rural le mercredi 21 Février.
- Suite à l'assemblée générale, Madame Clarisse Sorignet a été élue présidente de l'Association Bibliothèque.

### **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- L'Association de gestion de la cantine scolaire a dû procéder au remplacement d'un agent.

• **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Le recensement de la population se terminera le 17 Février. Le résultat devrait être d'environ 2 300 habitants.
- Un agent a été recruté, par le biais du Service Remplacement du Centre de Gestion, pour assurer le remplacement d'un agent des services techniques en arrêt de travail.

• **Centre Communal d'Action Sociale :**

- Les membres du CCAS ont rencontré Madame Garnier, nouvelle assistante sociale du secteur.
- A la demande du CCAS, le Département a autorisé la déshabilitation à l'aide sociale de 18 logements de la MARPA. Les tarifs de ces logements pourront être fixés librement par le CCAS pour maintenir l'équilibre budgétaire.
- L'ADMR va assurer une prestation de portage de repas à domicile sur la commune.
- Le CCAS va étudier des actions d'accompagnement des personnes âgées à l'utilisation d'internet.

**Questions diverses :**

- Cathy Bochet indique qu'un ordinateur de la bibliothèque pourrait être mis à disposition pour l'initiation à internet des personnes âgées.